

COMMUNE D'OUROUX-EN-MORVAN
EXTRAIT DE
DELIBERATION N°006-2023 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023

Le conseil municipal d'Ouroux-en-Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi vingt-sept mars deux mil vingt-trois, à vingt heures trente, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Florence BERLO, Maire

Date de convocation : 21 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de présents : 8

Présents : Mme BERLO F (Maire) - M. EVRARD C. (1ère adjoint) – M. GUYOLLOT A (2ème adjoint) - MME SALLAT M.L. - MM ARNOUX P. – LOISIL O – LUMIERE Y – BRUCKER JJ

Pouvoir de M. ROULLIER L. donné à M. GUYOLLOT A.

Pouvoir de Mme LAFAURY P. donné à Mme BERLO F.

M. LUMIERE Y a été élu secrétaire

OBJET : travaux AEP Coeuzon - Les brosses - les poutières + voirie coeuzon
Lancement appel d'offres

Madame Le Maire rappelle au conseil les délibérations prises acceptant les estimatifs des projets de réhabilitation du réseau d'eau potable de Coeuzon ainsi que celui des hameaux des brosses et des poutières et la réfection de la voirie de savelot-coeuzon en route forestière.

Madame Le Maire explique alors que ces travaux vont faire l'objet d'appel d'offres dans le même temps notamment pour la réalisation des travaux d'eau à Coeuzon avec les travaux de voirie forestière dans ce même hameau, suivant l'allotissement suivant :

Lot 1 : renouvellement du réseau AEP à Coeuzon

Lot 2 : Renouvellement du réseau AEP les brosses-les poutières

Lot 3 : Renforcement de la route forestière à Savelot.

Le conseil, après avoir délibéré :

A l'unanimité,

- Accepte l'organisation des travaux comme présentés ci-dessus,
- Donne son accord pour le lancement d'appel d'offres et des travaux pour les lots référencés ci-dessus,
- Autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Fait à Ouroux-en-Morvan,
Le 28 mars 2023,
Le Maire,
Florence BERLO

Transmis S/Préfecture

Le :

Publié

Le :



COMMUNE D'OUROUX-EN-MORVAN
EXTRAIT DE
DELIBERATION N°005-2023 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023

Le conseil municipal d'Ouroux-en-Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi vingt-sept mars deux mil vingt-trois, à vingt heures trente, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Florence BERLO, Maire

Date de convocation : 21 mars 2023

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de présents : 8

Présents : Mme BERLO F (Maire) - M. EVRARD C. (1ère adjoint) – M. GUYOLLOT A (2ème adjoint) - MME SALLAT M.L. - MM ARNOUX P. – LOISIL O – LUMIERE Y – BRUCKER JJ

Pouvoir de M. ROULLIER L. donné à M. GUYOLLOT A.

Pouvoir de Mme LAFAURY P. donné à Mme BERLO F.

M. LUMIERE Y a été élu secrétaire

OBJET : travaux d'amélioration du réseau d'eau potable, nouvel estimatif du projet

Le Maire rappelle au conseil les délibérations prises en 2021 pour la réhabilitation du réseau d'eau potable de Coeuzon ainsi que celui des hameaux des brosses et des poutières et notamment l'estimatif des travaux et son plan de financement.

Le Maire explique que le montant estimatif des travaux a dû être réévalué au vu de la conjoncture actuelle de lancer l'appel d'offres.

Le nouvel estimatif du projet est alors le suivant : 481 600,00 € HT (457 795,00 € HT de travaux et 23 805,00 € HT d'honoraires de maîtrise d'œuvre).

Le Maire rappelle que sur ce dossier une subvention a été attribuée pour un montant de 70 630 € au titre de la DETR.

Le conseil, après avoir délibéré :

A l'unanimité,

- Donne son accord pour le projet des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau de Coeuzon (fin du hameau), les Brosses et les Poutières,
- Accepte le montant estimatif des travaux et honoraires de maîtrise d'œuvre comme présenté ci-dessus,
- Autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Fait à Ouroux-en-Morvan,
Le 28 mars 2023,
Le Maire,
Florence BERLO

Transmis S/Préfecture

Le :

Publié

Le :

